



Le Secrétaire Général
04 92 36 62 00 / 06 37 84 86 91
union.cgt.ahp@wanadoo.fr

Monsieur Olivier JACOB
Préfet des Alpes de Haute Provence
89 avenue du Dr ROMIEU
04000 DIGNE LES BAINS

Digne le 20 mars 2020,

Monsieur le Préfet,

Face à la crise sanitaire que traverse le pays et plus largement l'ensemble des peuples sur tous les continents, il convient de suivre scrupuleusement et collectivement les recommandations et injonctions des professionnels et des autorités de santé pour stopper la l'épidémie.

Notre Organisation Syndicale a pris la mesure de l'urgence à réagir, **la CGT des Alpes de Haute Provence fait donc de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 une priorité.**

S'il est d'une nécessité absolue de respecter et de faire respecter strictement les consignes de sécurité en réduisant le plus possible les déplacements et les rencontres, il est tout autant primordial de manière urgente de donner les moyens de protection adaptés, ce qui ne semble pas être le cas partout.

Le pays, la région, notre département vont devoir faire face à l'afflux prévisible de patients sans les moyens adéquats en lits et personnels car féroce ment rognés par chacune des cures austéritaires imposées depuis des décennies. Les personnels dans les hôpitaux, durement éprouvés par des cadences infernales ont multiplié les mouvements sociaux pour alerter sur leur situation professionnelle et leurs conditions de travail dégradées. Aujourd'hui, alors qu'ils sont appelés à un nouveau sacrifice au service de l'intérêt général, ils ne sont pas équipés tant pour se protéger que pour protéger les populations.

Dans cette période, tous les regards, toutes les attentions se tournent vers les personnels médicaux et hospitaliers, admirables, en première ligne face à une catastrophe annoncée.

L'équation à résoudre demande des réactions coordonnées de l'ensemble des pouvoirs publics, n'hésitant pas à ordonner à l'ensemble du secteur public et privé des mesures et consignes pour assurer la protection des travailleurs et de la population, des malades ou patients, notamment **en réquisitionnant les établissements de santé privés si nécessaire, mais surtout en exigeant la réouverture immédiate des urgences de Sisteron 7J sur 7J et 24h sur 24h.**

D'autre part, s'il est nécessaire de faire en sorte que les petites entreprises ne soient pas englouties par la crise économique, la **gravité de la situation nécessite donc un plan d'urgence sur le département et doit conduire vos services à exiger que toutes les entreprises et établissements non répertoriés à activités essentielles stoppent immédiatement leur fonctionnement normal afin d'éviter la mise en contact physique de leurs propres salariés (intérimaires, sous-traitants compris) en assurant le maintien des salaires à 100% et en interdisant les licenciements**

Que des milliers de travailleurs et travailleuses continuent d'aller produire des choses non essentielles dans ce contexte de crise n'est pas acceptable. Il faut étendre le confinement aux salariés qui travaillent dans les secteurs qui ne sont pas d'utilité publique en période de crise sanitaire, en fermant provisoirement les entreprises.

Par ailleurs, de nombreux travailleurs précaires, des auto-entrepreneurs sont également menacés, notamment dans le secteur associatif et culturel. De même, les étudiants les plus démunis et personnes en grande précarité économique sont privés d'offre de produits de première nécessité bon marché.

Dans la panique générale, la fraternité et la solidarité peuvent jouer un rôle décisif. Alors que les plus riches se carapotent dans leurs îles privées, les plus fragiles, les plus précaires, sont les plus exposés. L'État doit garantir la sécurité de tous, qu'ils soient fonctionnaires, employés, cadre ou ouvriers, SDF, réfugiés, travailleurs sans papiers ou salariés de supermarché.

Enfin, Emmanuel Macron a annoncé la suspension du processus législatif et donc de la réforme des retraites et l'application différée de la réforme de l'assurance chômage. Des suspensions qui doivent conduire à une annulation tant la démonstration est faite que ces projets sont incapables d'assurer une protection et les garanties sociales indispensables, que l'on soit en temps de crise économique ou pas.

La crise actuelle est la démonstration que les choix politiques ne sont pas nécessairement soumis à un déterminisme économique. Les mesures d'austérité et les injonctions de l'Europe libérale ne valent plus rien dans un tel contexte.

Pour conclure, cette crise sanitaire ne doit pas conduire à des pratiques autoritaires des États en direction des salariés ou des populations ni inciter les entreprises à accentuer l'exploitation des salariés. Au contraire, elle doit conduire à forger de nouvelles pratiques sociales, à des organisations collectives pour transformer nos façons de consommer, pour enclencher une relocalisation de nos activités, et une meilleure répartition de richesses et d'autres modes de production. In fine, ces événements tragiques nous obligent à tourner définitivement la page des réductions de crédits pour la santé publique et à sanctifier la Sécurité sociale. La CGT au moment venu continuera partout de porter fortement ces propositions.

Certain que vous tiendrez compte de nos demandes, veuillez recevoir Mr le Préfet toute ma considération.



Sylvain MORETTI
Secrétaire Général de l'UD CGT 04